

## RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL

**Décembre 2014 – Mars 2015**

---

Consœurs et confrères,

Le début de la nouvelle année a été très fertile en enjeux et événements touchant les travailleuses et travailleurs. Une bonne et heureuse année en retard à tous et chacun de vous.

Un petit nombre de grèves/lock-outs difficiles se sont poursuivis en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve et Labrador. Les 43 travailleurs municipaux de Happy Valley-Goose Bay à Terre-Neuve et Labrador, membres de la section locale 2019 du SCFP, ont été mis en lock-out le 13 janvier 2015, parce qu'ils refusaient de faire des concessions à leur régime de retraite. Nos membres sont demeurés fermes et les demandes de concessions ont été retirées à la mi-février.

Sur la scène nationale, la Cour suprême du Canada a rendu deux décisions importantes. La première confirmait le droit à la syndicalisation du personnel de la GRC et la deuxième était la décision très attendue dans la cause de la Fédération du travail de l'Alberta, décision dans laquelle la cour affirme que le droit de grève est protégé par l'article 2(d) de la Constitution du Canada (plus de détails sur ces jugements dans mon rapport).

Sur la scène internationale, après plus de 50 ans de guerre froide, les États-Unis ont fait les premiers pas vers une normalisation des relations avec Cuba, incluant la libération de prison des trois derniers membres des Cuban Five. En Grèce, le parti Syriza a pris le pouvoir en janvier avec une plateforme anti-austérité.

Oxfam international a publié un nouveau rapport sur l'accroissement des inégalités. On y dit que la richesse des 80 personnes les plus riches de la terre a doublé depuis 2009. D'ici 2016, le 1 % des plus riches possédera plus de richesses que les 99 % restant de la population mondiale.

En février, près de 500 délégués et membres du personnel du SCFP se sont réunis à Winnipeg à l'occasion de notre 2<sup>e</sup> Conférence nationale des droits de la personne. L'orateur invité, le député québécois du NPD, Romeo Saganash, a demandé instamment à notre syndicat de continuer à réclamer une enquête publique sur les quelque 1 200 cas de femmes et filles autochtones tuées ou disparues.

Alors que nous entamons l'année 2015, je veux vous remercier une fois de plus, vous les militants et membres du personnel du SCFP pour vos efforts constamment renouvelés au nom de nos membres et de notre grand objectif de justice sociale pour tous.

## 1. Scène nationale

### • **Accord économique et commercial global (AECG)**

Alors que le Parlement canadien attend toujours l'occasion de débattre du contenu détaillé de l'AECG, il y a eu quelques développements encourageants.

En janvier, les gouvernements de l'Allemagne et de la France ont demandé la réouverture des discussions en raison des inquiétudes liées à la clause de Règlement des différends entre investisseurs et états (RDIE). Un peu plus tôt, le nouveau gouvernement Syriza de la Grèce avait indiqué qu'il utiliserait son droit de véto pour bloquer l'AECG.

Le gouvernement conservateur de Terre-Neuve et Labrador a aussi menacé de rejeter l'AECG en raison d'un conflit portant sur les compensations du fédéral pour les pertes de revenus de la province dans le domaine de la transformation du poisson.

### • **Projet de loi C-377**

Le projet de loi qui permettra une plus grande intrusion du fédéral dans les affaires des syndicats est toujours devant le Sénat du Canada.

Le projet de loi émanant d'un député C-377 sera étudié après les autres projets de loi du gouvernement. Il est présentement en 12<sup>e</sup> position à l'ordre du jour et il perdra des places si d'autres projets de loi sont présentés par le gouvernement. Si le projet de loi est entendu par le Sénat, des audiences publiques auront lieu.

Il semble que C-377 ne sera pas étudié avant que le Sénat et la Chambre ajournent leurs travaux en juin (il n'y aura pas d'autres sessions entre le mois de juin et l'élection du mois d'octobre). Nous continuons à surveiller le cheminement du projet de loi et nous gardons le contact avec les sénateurs qui nous appuient.

### • **Caucus des maires des grandes villes – 5 février 2015 (Toronto)**

J'ai été ravi de prendre part à une discussion de groupe devant les 22 membres du Caucus des maires des grandes villes. La réunion a eu lieu à Toronto et portait surtout sur l'infrastructure et le besoin d'un plus grand soutien des hauts niveaux de gouvernement.

J'ai remis aux maires la recherche effectuée par le SCFP en 2014 sur les possibilités de revenus pour les villes et villages.

- **Élection fédérale**

Les plans de notre syndicat en vue de l'élection fédérale d'octobre sont en déploiement. En plus d'avoir un député du NPD comme orateur invité lors de chacune des conférences de division du printemps, nous présenterons un déjeuner de travail afin de discuter des enjeux et d'identifier des bénévoles pour les campagnes du NPD.

Nous avons rédigé, à l'intention des membres du personnel et des militants, une fiche d'information détaillant le bilan des années de pouvoir des conservateurs et des libéraux et le comparant aux engagements du NPD. Nous avons cette année une occasion historique, celle de faire élire un premier gouvernement fédéral du NPD, un gouvernement qui se consacrera aux intérêts des travailleurs.

Au cours des dernières semaines, j'ai fait parvenir des lettres de remerciement aux députés NPD suivant qui ont annoncé leur intention de ne pas se représenter lors de la prochaine élection :

- Libby Davies – Vancouver Est
- Yvon Godin – Acadie – Bathurst
- Chris Charlton – Hamilton Mountain
- Joe Comartin – Windsor – Techumseh
- Jean Crowder – Nanaimo - Cowichan

J'ai transmis à ces députés les remerciements les plus sincères du SCFP pour s'être ainsi mis au service des travailleurs.

- **Négociation dans le secteur public fédéral**

Le gouvernement Harper, mené par le Président du Conseil du Trésor, Tony Clement, continue de demander aux employés fédéraux d'importantes concessions au régime de congés de maladie.

Le gouvernement désire remplacer l'actuel système d'accumulation de 15 jours par année de congés de maladie par un régime d'invalidité de courte durée, régime qui accorderait un soutien financier moindre aux employés en congé de maladie.

Tony Clement affirme de façon erronée que le fait d'abandonner le système de crédits accumulés de congés de maladie permettrait au fédéral de s'aligner avec les pratiques déjà en cours dans le reste de la fonction publique. Ce n'est pas vrai et j'ai remis à l'AFPC notre recherche indiquant que dans les secteurs des municipalités, des conseils scolaires et des soins de santé, c'est encore l'accumulation des congés de maladie qui demeure la norme.

Nous devons appuyer tous les syndicats fédéraux qui pourraient se retrouver sur les piquets de grève à la défense de cet enjeu.

- **CP Rail**

Milieu février, le gouvernement Harper a laissé planer la menace d'une loi de retour au travail, une journée après le déclenchement d'une grève par les Teamsters. Les parties se sont entendues pour avoir recours à la médiation/arbitrage. Un nouvel exemple du mépris affiché par le gouvernement Harper pour le droit des travailleurs à la libre négociation.

- **Réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes**

Notre syndicat appuie de nombreux groupes progressistes et organisations non gouvernementales (ONG).

Parmi ces organisations, le Réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes, un groupe parapluie représentant plus de 350 maisons d'hébergement dans tout le Canada (dont un certain nombre sont représentées par le SCFP).

Leur initiative *Sheltersafe.ca* a mené à la création de la première carte électronique canadienne des ressources en matière de maisons d'hébergement pour les femmes et les familles cherchant à se mettre à l'abri d'un environnement familial violent.

Le don de 10 000 \$ consenti par le SCFP pour cette grande initiative constitue, pour notre syndicat, un important premier pas vers le respect et la mise en œuvre des nombreuses résolutions qu'il a adoptées au fil des ans dans l'important dossier de la violence faite aux femmes.

## **2. Cour suprême du Canada (CSC)**

- **Fédération du travail de la Saskatchewan c. Saskatchewan**

Le droit du travail tel que protégé par la Charte canadienne des droits et libertés poursuit son évolution alors qu'une décision rendue dans une cause de la Fédération du travail de la Saskatchewan confirme que l'article 2(d) de la charte (Liberté d'association) protège le droit de grève des travailleurs.

En invalidant la Loi sur les services essentiels du gouvernement de la Saskatchewan, la Cour suprême du Canada a donné aux parties un an pour élaborer une nouvelle loi respectant les très importants services publics et le droit des travailleurs à la libre négociation et à la grève.

La juge Rosalie Abella, a écrit, au nom de la majorité :

**« Le droit de grève n'est pas seulement dérivé de la négociation collective, il en constitue une composante indispensable. Le temps me paraît venu de le consacrer constitutionnellement. »**

La cour a conclu que là où l'intérêt public demande des services essentiels complets qui sont incompatibles avec la négociation collective et le droit de grève, un mécanisme concret de résolution des conflits doit être mis en place. La cour a conclu que la loi de la Saskatchewan n'avait pas prévu de tel mécanisme.

La décision se base sur et étoffe des décisions précédentes comme celles qui ont été rendues dans la cause des Services de santé de Colombie-Britannique (2007) et la cause de la GRC (2015). Il y a donc une tendance claire à l'application de la charte aux droits des syndicats et en ce sens, la cour a déclaré :

**Il est clair que la balance penche de plus en plus du côté de la justice en milieu de travail.**

Une décision capitale pour laquelle nous devons souligner le rôle joué par les travailleurs de la santé du SCFP Saskatchewan et notre conseiller juridique de l'externe (et ancien avocat maison), Peter Barnacle.

La cour a rejeté la partie du recours qui contestait l'élimination, de la Loi sur les syndicats ouvriers, par la Saskatchewan, de l'accréditation automatique.

- **Meredith c. Canada**

Cette cause portait sur la Loi sur le contrôle des dépenses du gouvernement fédéral, loi qui annulait les augmentations de salaire à la GRC (entre autres).

La Cour suprême du Canada établi que la Loi sur le contrôle des dépenses ne contrevenait pas à l'article 2(d) de la charte (Liberté d'association) parce que les salaires ont été ramenés à un taux correspondant aux taux conclus par d'autres groupes à la suite d'une négociation collective.

La section locale 675 du SCFP (Employés de Radio Canada au Québec) est intervenu dans cette cause afin d'obtenir que la Société Radio Canada soit forcée de respecter la convention collective négociée en octobre 2007 avec la section locale 675. La Cour suprême du Canada tranché en faveur de la section locale 675 et a renvoyé la cause devant la Cour d'appel du Québec. Félicitations à la conseillère à l'égalité du SCFP, la consœur Annick Desjardins, qui a plaidé cette cause au nom de la section locale 675.

- **Association de la police montée de l'Ontario c. Canada**

La Cour suprême du Canada (CSC) a renversé un jugement précédent et a invalidé des clauses de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique qui empêchait les membres de la GRC de joindre les rangs du syndicat de leur choix.

La CSC suprême a établi que le système actuellement en place n'accordait pas aux membres de la GRC un processus concret de négociation collective et en conséquence, violait les droits des membres prévus à l'article 2(d) de la Charte des droits (Liberté d'association).

En résumé, la Charte évolue au rythme des droits des syndicats et la Cour suprême actuelle maintient la tendance à l'évolution de ses interprétations, 3 décennies après l'adoption de la charte.

### **3. Conférences nationales**

- **Conférence nationale des droits de la personne – 5 au 8 février 2015 (Winnipeg, Manitoba)**

Environ 500 délégués, invités et membres du personnel ont participé à la 2<sup>e</sup> Conférence nationale des droits de la personne du SCFP qui a eu lieu à Winnipeg en début février.

En plénière comme en atelier, les délégués se sont concentrés sur la négociation de l'égalité, l'obtention de l'égalité par l'action politique et l'engagement des membres et des collectivités. De nombreux orateurs invités de l'extérieur de notre syndicat ont pris la parole devant les délégués, dont :

- Romeo Saganash, Député NPD – Québec
- Alexa Conradi – Fédération des femmes du Québec
- Niigaanwewidam James Sinclair – Université du Manitoba
- Kevin Chief – Ministre de l'emploi et de l'économie (NPD Manitoba)
- Kent Wong – *UCLA Labour Centre*

Moment important de cette conférence, la visite du Musée canadien pour les droits de la personne qui a ouvert ses portes l'an dernier à Winnipeg. En bref, les délégués ont clairement balisé le parcours que doit suivre le SCFP pour poursuivre sa quête de l'égalité, en négociation, dans nos collectivités et de façon générale.

#### **4. Négociation collective / grèves / lock-outs**

Le SCFP a été impliqué dans 4 conflits qui ont mené à des moyens de pression au cours du dernier trimestre de 2014. Deux de ces conflits perdurent toujours et deux sont réglés.

- **Section locale 608 – Centre Naramata (Colombie-Britannique)**

Notre conflit avec cet établissement est toujours d'actualité et aucun règlement n'est en vue au moment où les membres entament leur 10<sup>e</sup> mois sur le piquet de grève. Malgré leur frustration grandissante devant l'absence de tout progrès, les membres demeurent déterminés sur le piquet de grève. Nos efforts répétés visant l'amorce d'un dialogue avec le Modérateur de l'Église unie du Canada et le Modérateur de la Conférence de l'Église unie de Colombie-Britannique n'ont eu comme seule réponse que le silence. La section locale 608 a déposé une demande d'employeur commun devant le Conseil des relations de travail de Colombie-Britannique et nous espérons que cette démarche apportera des résultats positifs.

Début janvier, le conseil d'administration du Centre Naramata a annoncé officiellement la fermeture du centre. Des discussions se poursuivent afin d'assurer que, dans l'éventualité d'une réouverture du centre, se soit le SCFP qui continue à détenir les droits de représentation. De plus, la section locale 608 réclame une bonification des primes de séparation versées à ses membres qui ont consenti des années de service dévoué à l'institution. Allant à l'encontre des politiques de l'église, l'employeur n'a offert que très peu de soutien.

- **Section locale 7000 – Southern Railway de Colombie-Britannique (Colombie-Britannique)**

Après avoir rejeté l'offre finale de l'employeur dans le cadre d'un vote supervisé, les 126 membres de la section locale 7000 ont été mis en lock-out le 5 janvier 2015. L'enjeu est l'attitude de l'employeur à la table de négociation où il réclame des concessions alors qu'il devrait négocier. Sur une période de 6 mois, l'employeur n'a accepté de venir à la table que 6 fois.

L'employeur refuse d'aborder les enjeux de santé et sécurité qui ont fait leur apparition dans la foulée de l'imposition du temps supplémentaire qui a mené à la fatigue des membres. L'employeur propose une approche à deux vitesses des prestations après retraite, avec comme objectif, l'élimination de cet avantage social pour tous les nouveaux employés. L'employeur a offert une entente de 7 ans comportant des augmentations de salaire sous le taux d'inflation.

- **Section locale 3902 - Université de Toronto (Ontario)**

Les adjointes et adjoints à l'enseignement de l'Université de Toronto ont rejeté une proposition de règlement qui était très loin de répondre à leurs attentes. En

conséquence, ces 6 000 membres ont érigé des piquets de grève le 2 mars. Le seul enjeu non réglé dans le conflit est l'offre financière, au sujet de laquelle le conseil d'administration de l'Université a refusé de bouger jusqu'à maintenant.

- **Section locale 3903 - Université York (Ontario)**

Trois unités représentant 4 000 adjointes et adjoints à l'enseignement, professeures et professeurs et d'autres ont déclenché la grève le 3 mars, lorsque l'employeur a refusé d'accéder à d'importantes demandes de la section locale 3903. La section locale veut aborder le problème des emplois mal payés, incertains et précaires qui sont trop nombreux à l'Université York.

PROVINCE	SECTION LOCALE	EMPLOYEUR	# DE MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE (jours)
Colombie-Britannique	608	Centre Naramata	30	15 mai 2014	Toujours en cours
Colombie-Britannique	2262	Ville de Castlegar	34	8 novembre 2014	90 jours
Colombie-Britannique	7000	Southern Railway de C.B.	126	5 janvier 2013 (lock-out)	Toujours en cours
Terre-Neuve et Labrador	2019	Happy Valley-Goose Bay	43	13 janvier 2015 (lock-out)	34 jours
Ontario	3902	Université de Toronto	6 000	3 mars 2015	Toujours en cours
Ontario	3903	Université York	4 000	3 mars 2015	Toujours en cours

- **Section locale 2262 – Ville de Castlegar (Colombie-Britannique)**

Les 34 membres de la section locale 2262 ont entrepris des moyens de pression afin de lutter contre les demandes de concessions et protéger leur sécurité d'emploi. Après 90 jours sur le piquet de grève, les membres ont conclu une entente d'une durée de 6 ans prévoyant une augmentation de 0,35 \$ la première année, de 1,5 % les deux années suivantes et de 2 % les 3 dernières années. Il était important pour la section locale d'obtenir la clarification des clauses portant sur les postes exemptés et le travail de l'unité de négociation. Ils ont aussi réglé l'enjeu du temps rémunéré pour effectuer des recherches sur les griefs.



- **Section locale 2019 – Happy Valley-Goose Bay (Terre-Neuve et Labrador)**

La ville de Happy Valley-Goose Bay a mis les 43 membres de la section locale 2019 en lock-out le 13 janvier 2015 parce qu'ils ont refusé un régime de retraite à deux vitesses prévoyant que tous les employés à venir seront membres d'un régime à contribution déterminées. Le régime à prestation déterminées existant est en bonne santé financière, ce qui fait dire aux membres que la proposition de modification du régime n'est motivée que par une question d'idéologie.

Après 34 jours sur le piquet, les membres s'apprêtent à revenir au travail avec un régime de retraite intact, pour les employés actuels comme pour les futurs employés. L'entente prévoit aussi des augmentations de 11,5 % sur trois ans et une prime à la signature de 1 500.00 \$.

## **5. Régions et divisions**

### **Division du transport aérien**

Notre composante d'Air Canada a terminé les élections pour les cinq cadres locaux Le 24 février. Les présidents réélus sont Denis Montpetit de la section locale de Toronto, Anna Clauser à la section locale de Calgary, et Guillaume Leduc à la section locale de Montréal. Plus tôt, le confrère Michel Cournoyer a été réélu en tant que président de la composante, le confrère Antonius Lam a été élu au poste de secrétaire-trésorier, et la consœur Edith Gagnon a été élue vice-présidente de composante. Les consœurs Alison Kjertinge au Vancouver Air Canada local (nouvellement élu) et Alejandra Ding au Rouge ont été acclamées. Félicitations à tous!

Derniers préparatifs d'entamer des négociations avec Air Canada ce printemps sont en cours. La compagnie aérienne est en meilleure forme et le déficit des régimes de retraite passé est parti, donc nos membres peuvent se réjouir d'un tour positif de la négociation.

### **Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH) – Colombie-Britannique**

Le SEH a récemment organisé sa 2<sup>e</sup> Conférence de négociation du secteur privé indépendant dans le cadre de laquelle 130 militants du SEH ont établi les priorités en vue des négociations avec les établissements privés de soins de longue durée, de services d'assistance et de logement et de services de soutien contre la toxicomanie. Le thème de la conférence de 2 jours était « Unis pour de meilleurs soins ».

Les membres du SEH seront confrontés à de nouveaux défis avec le projet des Directions de la santé de l'intérieur de confier les services de buanderie à des sous-traitants. Ce serait peut-être aussi le cas pour 175 emplois de chargés du soutien à la famille dans 11 collectivités.

## **Colombie-Britannique**

Les lock-outs à la section locale 608, Centre Naramata et à la section locale 7000, Southern Rail, ont tenu notre syndicat très occupé sur les piquets de grève. Nous nous activons aussi dans divers dossiers juridiques entendus par le Conseil des relations de travail de la Colombie-Britannique.

Les membres du Lower Mainland sont très occupés par le référendum sur l'augmentation de ½ % de la taxe de vente pour le financement des améliorations au système de transport en commun de la région de Vancouver et Lower Mainland. Bien que ce ne soit pas notre méthode de gouvernance privilégiée, le SCFP Colombie-Britannique appuie ce référendum afin de permettre une amélioration de l'infrastructure de transport collectif.

## **Alberta**

La baisse du prix du pétrole et la défection de la majorité des députés du parti Wild Rose au profit du parti Progressiste conservateur ont contribué à créer les conditions favorables au déclenchement d'une élection dès ce printemps.

Alors que le parti Wild Rose et le parti libéral sont sans chef, le NPD Alberta est en bonne position, sous la direction de la nouvelle chef, Rachel Notley, pour faire des gains lors de cette élection, peut-être même jusqu'au statut d'opposition officielle.

Le SCFP Alberta, en collaboration avec nos partenaires de la coalition des régimes de retraite s'assurera que le maintien du caractère à prestations déterminées du Local Authorities Pension Plan (LAPP) demeure au centre de la campagne électorale pour tous les politiciens qui viendront cogner à la porte d'un membre du SCFP pendant cette campagne.

## **Saskatchewan**

Le SCFP Saskatchewan continue de réagir à l'ordre du jour de privatisation du gouvernement Wall. Les PPP sont omniprésents en Saskatchewan et certains de ces projets affecteront nos membres du secteur des soins de santé.

Sur une note plus positive, les syndicats participants en sont venus à une entente avec la ville de Regina, entente qui préserve le régime de retraite à prestations déterminées. Cette entente doit maintenant être approuvée par le Surintendant des régimes de retraite de la province.

## **Manitoba**

La section locale 500 du SCFP a appuyé une résolution récemment présentée au Conseil municipal de Winnipeg et demandant que la ville entreprenne une étude de la

performance des entrepreneurs privés de déneigement. L'objectif avoué étant de rapatrier à l'interne une part grandissante des services de déneigement.

Des militants SCFP NPD ont été très engagés dans la récente campagne à la direction du NPD à l'issue de laquelle Greg Selinger a été réélu chef du NPD.

## **Ontario**

La plus grosse nouvelle au SCFP Ontario cette année a été la naissance, début février, de Jackson, le fils de Candace Rennick, Secrétaire-trésorière du SCFP Ontario. Mes plus sincères félicitations à Candace et son partenaire, et bien entendu, à Jackson, le nouveau membre de la famille SCFP !

Les travailleurs des conseils scolaires ont tenu une conférence afin de finaliser les plans en vue de la négociation de cette année. Au nombre de 55 000 les travailleurs des conseils scolaires représentent la plus importante table de négociation individuelle de notre syndicat national. Évidemment, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider ces membres à conclure une entente équitable.

La mise en œuvre du système de gestion de l'aide sociale de l'Ontario (SAMS) a été un désastre. Beaucoup de problèmes, trop nombreux pour les mentionner, ont causé de grandes souffrances aux citoyens vulnérables de l'Ontario qui ont besoin d'aide. La mise en œuvre a été tout aussi désastreuse pour les membres du SCFP qui ont été chargés de la responsabilité d'administrer une technologie cassée avec d'énormes dépassements de coûts. Le SCFP-Ontario a été rejoint par les municipalités à demander au gouvernement de retourner au service précédent qui répondait aux besoins des clients.

Le SCFP Ontario a déposé un mémoire portant sur le projet de Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO).

## **Québec**

Au Québec, en réaction à l'adoption de la Loi 3 qui retire aux travailleurs le droit de négocier les enjeux liés à leur régime de retraite, les travailleurs municipaux ont lancé une contestation judiciaire.

L'Assemblée nationale du Québec vient aussi d'adopter la Loi 10 qui forcera la tenue de votes de représentation dans la foulée de la restructuration du secteur de la santé. Les votes auront sans doute lieu en 2016, soit après que le Front commun ait terminé la négociation.

Les membres de la section locale 675 ont obtenu gain de cause en Cour suprême après que les mesures contenues dans la Loi sur le contrôle des dépenses aient été appliquées aux membres du personnel de Radio-Canada sans aucune consultation.

Félicitations à la consœur Annick Desjardins pour son travail acharné dans cet important dossier.

Le confrère Marco Lutfy, Vice-président régional au Conseil exécutif national a démissionné. Je tiens à remercier le confrère Lutfy pour son travail dévoué à titre de Vice-président régional pour le Québec au sein du Conseil exécutif national. Je félicite aussi le confrère Benoit Bouchard (section locale 4250, Hydro-Québec) pour son élection au poste de vice-président régional du Québec en remplacement du confrère Lutfy.

### **Île-du-Prince-Édouard (IPE)**

Le départ annoncé du Premier ministre de l'IPE, Robert Ghiz, fera en sorte qu'un nouveau premier ministre sera assermenté dès ce printemps. Le 21 février 2015, les libéraux de l'IPE ont élu Wade MacLauchlan comme leur nouveau chef et donc premier ministre. Nos dirigeants provinciaux ont rencontré Monsieur MacLauchlan, un ancien dirigeant de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, afin de discuter des enjeux importants aux yeux de nos membres de l'IPE.

### **Nouveau-Brunswick**

Le grand enjeu auquel sont confrontés nos membres du Nouveau-Brunswick est l'ordre du jour d'austérité et l'intention du gouvernement d'éliminer le déficit de 600 millions (un déficit attribuable aux baisses d'impôt massives des dernières années).

Les agents correctionnels de la province, membres de la section locale 1251 ont finalement conclu une entente de principe après plus de 3 ans de négociation, les enjeux toujours en suspens, notamment les salaires seront réglés en arbitrage de différend.

Le Président de la section locale 1418 (travailleurs provinciaux des services sociaux), le confrère Steve Drost, a démissionné de son poste de Vice-président régional pour le Nouveau-Brunswick, en raison d'une charge de travail trop lourde dans sa section locale. Mes remerciements les plus sincères au confrère Drost pour son travail dévoué au sein du Conseil exécutif national.

### **Nouvelle-Écosse**

Le plus grand enjeu pour notre syndicat a été et de loin, la restructuration des soins de santé imposée par la Loi 1 et l'arbitre Jim Dorsey. Nos 5 sections locales (835, 1933, 2435, 2525 et 4150) du secteur de la santé ont été fusionnées en une seule, la section locale 8920.

Nous ne savons pas encore clairement où tout cela nous mènera, mais il demeure que nos dirigeants syndicaux, les dirigeants de notre Division et les membres de notre personnel ont fait la fierté de notre syndicat.

## **Terre-Neuve et Labrador**

Le lock-out des 43 travailleurs municipaux membres de la section locale 2019 à l'emploi de la ville de Happy Valley-Goose Bay a pris fin avec une victoire alors que l'employeur a retiré ses demandes de concessions dans le dossier du régime de retraite.

La chef du NPD Terre-Neuve et Labrador, Lorraine Michael, a annoncé son intention de quitter son poste. Lorraine a fait beaucoup pour le parti et s'est avérée une bonne amie du SCFP. Nous lui souhaitons la meilleure des chances pour la suite.

L'ancien chef du Syndicat des pêcheries (Unifor), Early McCurdy, a annoncé son intention d'être candidat à la direction du NPD de Terre-Neuve-et-Labrador.

## **6. Justice mondiale / Solidarité internationale**

### **Davos 2015**

L'élite mondiale s'est une fois de plus réunie en janvier à Davos en Suisse. Je l'ai mentionné plus haut, Oxfam international a publié une mise à jour de son rapport sur l'accroissement des inégalités dans le monde. L'organisme a aussi proposé que les dirigeants de la planète adoptent un ordre du jour progressiste préconisant :

- L'intensification de la lutte contre l'évitement fiscal par les individus et les entreprises.
- L'augmentation des investissements dans les soins de santé universels et les services éducatifs.
- Un transfert du fardeau fiscal qui ne devrait plus peser sur le travail et la consommation, mais sur le capital et la richesse.
- La réalisation de progrès concrets en vue de l'établissement d'un salaire minimum vital et de l'adoption d'un objectif commun en matière de réduction des inégalités.

### **Les Cuban 5**

En décembre, le Président des États-Unis, Barack Obama, a annoncé un plan visant à faire un premier pas vers la normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis. Les 3 derniers membres des Cuban 5 ont été libérés après 16 ans d'emprisonnement.

Notre syndicat national et de nombreux militants de la justice mondiale ont écrit un nombre incalculable de lettres et ont participé à des vigiles et des manifestations afin de réclamer la libération des Cuban 5.

## **États-Unis – Lois sur le droit au travail**

Le glissement vers la droite qui a suivi les élections de mi-mandat de novembre 2014 s'est manifesté par l'adoption de lois sur le droit au travail en Illinois et au Missouri.

Notre syndicat affilié, l'AFSCME, a tenu une réunion d'urgence de ses principaux dirigeants en décembre 2014 afin de discuter d'une stratégie destinée à combattre les nouvelles lois inspirées par la droite, comme l'élimination attendue, dans un certain nombre d'états, de la déduction automatique des cotisations syndicales pour les employés du secteur public.

## **Conférence mondiale de l'ONU sur la réduction des risques de catastrophes (14 au 18 mars 2015 – Sendai, Japon)**

En janvier, nous avons écrit au Ministre des Affaires étrangères afin de demander instamment que notre pays se dise en faveur que les conducteurs d'ambulance, les techniciens médicaux d'urgence, les professionnels de la santé et tous les autres travailleurs de première ligne soient reconnus comme des intervenants de premier plan lors de cette conférence de l'ONU.

Avec son syndicat mondial allié, l'Internationale des services publics (ISP), le SCFP a réclamé les changements suivants au document des Nations Unies :

« Les donateurs multilatéraux et bilatéraux devraient reconnaître le rôle important des premiers répondants et des travailleurs de première ligne lors de la réaction à une catastrophe et dans la réduction des risques et ils devraient contribuer à assurer que ces travailleurs œuvrant majoritairement dans le secteur public disposent des outils et de la formation nécessaires pour effectuer leur travail, dans le meilleur intérêt de tous. »

## **Honduras et Colombie**

En janvier, consœur Kelti Cameron, agente de la solidarité internationale, a rencontré les partenaires latino-américains du Fonds pour la justice mondiale du SCFP en Colombie (SINTRACUAVALLE, NOMADESC), au Nicaragua (MEC) et à l'Honduras (CODEMUH).

Le but de la visite était de déterminer les moyens à prendre pour consolider les relations de solidarité avec nos partenaires dans le but de soutenir notre travail respectif de protection et de soutien du mouvement syndical au Canada et en Amérique latine.

Nous comprenons maintenant plus clairement la situation politique, économique et des droits de la personne dans nos pays respectifs et les effets sur le travail de nos partenaires comme organisations et militants de la défense des droits du travail.

L'Internationale des services publics (ISP) a appuyé notre rencontre avec SINTRACUAVALLE en Colombie et nous aurons l'occasion de tenir une discussion de suivi à la Conférence régionale interaméricaine (IAMRECON) de l'ISP au Mexique en avril.

## **Japon**

En janvier, le Congrès du travail du Canada a été invité par la Confédération des syndicats japonais (RENGO) à envoyer un représentant à un forum sur le rôle des syndicats dans la prestation de services publics de qualité. Cette demande nous a été transmise à titre de plus grand syndicat au Canada. J'ai demandé à l'agent de recherche Keith Reynolds de nous représenter au forum le 24 février.

Les syndicats du secteur public japonais ont bien des problèmes en commun avec les syndicats du secteur public du reste du monde. Les droits des syndicats sont restreints et l'austérité est utilisée comme excuse pour imposer des compressions dans les services publics.

Notre représentant du SCFP et un représentant du Trade Union Congress (TUC) au Royaume-Uni ont présenté de l'information sur les syndicats dans leurs pays et les moyens pris pour relever les défis. Le forum a été suivi d'un rassemblement et d'une manifestation devant le Parlement japonais auxquels ont participé 3 000 personnes. Les manifestants ont présenté une résolution aux parlementaires.

## **7. Rapport de la Direction de l'organisation**

Au cours de la période du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au 28 février 2015 le SCFP a organisé 1 218 nouveaux membres dans 20 unités de négociation. La plus grande unité était organisée au Collège King en Ontario couvrant 187 travailleurs post-secondaires. La section locale 7800 du SCFP a gagné un vote de représentation au Hamilton Health Sciences apportant 250 nouveaux membres anciennement avec l'ACTC. Nous souhaitons la bienvenue à tous ces membres dans la famille du SCFP.

Dans tout le pays, nous avons organisé 693 membres dans les soins de santé, 169 membres dans les municipalités, 18 membres des services sociaux, 63 membres dans l'ensemble de l'enseignement du jardin au secondaire et 305 membres dans le secteur post-secondaire.

Nous participons actuellement à 48 campagnes actives qu'en cas de succès apporterait 10 687 nouveaux membres au SCFP. Aux commissions du travail à travers le pays, nous avons 7 projets représentant 499 nouveaux membres qui attendent pour les votes de certification à venir. Il y a 7 projets de restructuration en cours qui se traduira par des votes de représentation qui touchent 1 934 membres du SCFP.

## **8. Personnel / In memoriam**

J'offre mes plus sincères condoléances aux familles des membres du personnel, membres et retraités du SCFP suivants :

- La consœur Radika Nankissoor, entretien, section locale 1356 (Université York, Ontario)
- La consœur Veronika Sophie Weaver, section locale 3479 (Collège North Island, Colombie-Britannique)
- Le confrère Dellis Partridge, conducteur d'autobus, section locale 4946 (Conseil scolaire de Peace River, Alberta)
- Le confrère Harl Hawley, services conjoints, section locale 30 (Ville d'Edmonton)
- Le confrère Tom Mayo, retraité et ancien conseiller syndical, Terre-Neuve et Labrador
- La consœur Jane Inkman, personnel de bureau (Bureau régional de Cranbrook, Colombie-Britannique)
- La consœur Diane Jones, personnel de bureau (Division du transport aérien – Ontario)
- Le confrère Scott Johnson, travailleur de l'entretien des bâtiments, section locale 116 (Université de la Colombie-Britannique)
- La consœur Charlene Ellis, agente de bord à Air Canada et militante
- La consœur Isabelle Noseworthy, militante retraitée du SCFP Terre-Neuve et Labrador
- La consœur Shirley Spivak, militante retraitée du SCFP (Hôpital municipal de Grande Prairie, Alberta)
- Le confrère Alain Bissonnette, section locale 503 du SCFP (Ville d'Ottawa) – décès au travail
- Le confrère John MacLeod, section locale 1867 du SCFP (décès au travail)
- Le confrère Nilo Tamang Sanchez, section locale 59 (Ville de Saskatoon)
- Monique Fleury, mère du confrère Charles Fleury



## Départs à la retraite

Mes sincères remerciements à chaque membre du personnel du SCFP suivants pour leurs nombreuses années de service dévoué à notre syndicat.

- Edith Wolfe, Bureau de Grande Prairie – 1<sup>er</sup> janvier 2015
- Joe Badali, Bureau régional de C.B. – 1<sup>er</sup> février 2015
- Robert Bellrose, Bureau régional du Québec – 1<sup>er</sup> février 2015
- Colette Proctor, Bureau régional de l'Ontario – 1<sup>er</sup> février 2015
- Patricia Beaudoin, Bureau régional de Rouyn Noranda – 1<sup>er</sup> mars 2015
- Matthew Graves, Bureau régional de l'Ontario – 1<sup>er</sup> mars 2015
- Heather Inglis, Bureau régional de C.B. – 1<sup>er</sup> mars 2015
- Nicole Chénier, Bureau national – 1<sup>er</sup> mars 2015
- Jim Squires, Bureau régional de Cornwall – 1<sup>er</sup> mars 2015
- Lise Therrien, Bureau régional du Québec – 1<sup>er</sup> mai 2015
- Monique Drapeau, Bureau régional de North Bay – 1<sup>er</sup> juin 2015
- Susan Jansen, Bureau régional de Victoria – 1<sup>er</sup> janvier 2016
- Mariette Danis, Bureau national – 1<sup>er</sup> juin 2016

## Conclusion

Ce rapport en témoigne, les premiers mois de 2015 ont été très occupés pour les militants SCFP d'un océan à l'autre.

En janvier et février, le confrère Charles et moi avons rencontré des membres du personnel SCFP de chacune des 8 régions afin d'entendre les rapports des membres de notre vaillant personnel sur les enjeux auxquels sont confrontés nos membres de partout au pays.

En mars, nous entreprenons 3 mois de conférences des divisions provinciales, une période au cours de laquelle les 10 provinces tiendront des réunions. Lors de chacune de ces conférences de division, nous concentrerons notre attention sur l'élection fédérale de 2015 et la possibilité historique de faire élire un tout premier gouvernement fédéral formé par le NPD.

Comme le disait notre ancien chef Jack Layton : « Ne laissez personne vous dire que ce n'est pas possible. »

En terminant, je tiens à saluer les militants et les membres du personnel, vos efforts collectifs aident nos membres et aident à Bâtir un Canada meilleur.

Veillez acceptez, consœurs et confrères, mes salutations solidaires.

Le président national,

A handwritten signature in black ink that reads "Paul Moist". The signature is written in a cursive, flowing style.

PAUL MOIST

:jv/sec  
Le 24 mars, 2015 / 11 h 45